

CONDITIONS APPLICABLES AUX ÉVÉNEMENTS AUTODESK

EN SÉLECTIONNANT LE BOUTON ACCEPTER OU SOUMETTRE OU TOUT AUTRE BOUTON OU TOUTE ACTION SIMILAIRE, EN ASSISTANT OU PARTICIPANT À TOUT ÉVÉNEMENT, OU EN ACCÉDANT OU EN UTILISANT TOUT MATÉRIEL OU SERVICE CONNEXE, VOUS ACCEPTEZ, EN VOTRE NOM ET CELUI DE TOUTE SOCIÉTÉ OU AUTRE ENTITÉ JURIDIQUE QUE VOUS REPRÉSENTEZ, LES CONDITIONS SUIVANTES (LES « CONDITIONS APPLICABLES AUX ÉVÉNEMENTS »). VEUILLEZ CONSERVER UNE COPIE DES CONDITIONS APPLICABLES AUX ÉVÉNEMENTS POUR VOS DOSSIERS.

1. Acceptation des Conditions

Les Conditions applicables aux événements s'appliquent à votre présence ou à votre participation à tout événement accueilli ou organisé par Autodesk Inc. et ses filiales (collectivement, « Autodesk »), y compris les événements en personne ou virtuels, ainsi qu'à tout matériel, toute ressource ou tout service mis à disposition en relation avec eux, y compris tous les sites Web ou applications mobiles Autodesk (ensemble, les « Événements »).

Autodesk peut modifier les Conditions applicables aux événements en fournissant un avis des modifications par tout moyen raisonnable, y compris entre autres en publiant la version révisée sur un site Web ou une application mobile en relation avec l'événement. Le fait d'assister ou de participer à tout événement, ou d'accéder ou d'utiliser tout matériel, toute ressource ou tout service connexe, après de tels changements, constitue votre acceptation des changements.

Sans pour autant limiter tout autre recours en vertu des présentes Conditions applicables aux événements ou de la loi applicable, en cas de non-respect des Conditions applicables aux événements, Autodesk peut prendre toute mesure qu'il juge appropriée en réponse, y compris l'annulation de votre inscription à l'Événement sans remboursement ou vous interdire tout ou partie des Événements.

2. Services tiers

Autodesk peut mettre à disposition ou partager des informations sur l'hébergement, le transport et d'autres produits ou services fournis par des tiers en lien avec un Événement (les « Services tiers »). En outre, des Services tiers peuvent être requis ou disponibles pour assister ou participer à un événement ou pour accéder aux Matériaux de l'Événement (tels que définis ci-dessous), y compris les services de visioconférence tiers. VOTRE UTILISATION DE SERVICES TIERS EST À VOS PROPRES RISQUES ET EST SOUMISE AUX TERMES, CONDITIONS ET POLITIQUES DES SERVICES TIERS. AUTODESK DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE TOUT SERVICE TIERS.

3. Droits de propriété d'Autodesk ; Confidentialité

Autodesk et/ou les parties octroyant une licence à Autodesk, ou ses fournisseurs demeurent propriétaires de toute information et de tout matériel mis à disposition via l'Événement (les « Matériaux de l'événement »). Ces informations sont protégées par le droit d'auteur, le droit des marques ou d'autres droits et lois relatifs à la propriété. LES MATÉRIAUX DE L'ÉVÉNEMENT SONT FOURNIS À DES FINS DE CONSULTATION UNIQUEMENT. AUCUN ENREGISTREMENT, COPIE, AFFICHAGE, REPRODUCTION, MODIFICATION, LOCATION, LOCATION À BAIL, PRÊT, VENTE, DISTRIBUTION OU CRÉATION D'ŒUVRES DÉRIVÉES (ÉLECTRONIQUE OU AUTRE) DE TELS MATÉRIAUX DE L'ÉVÉNEMENT N'EST AUTORISÉ SANS L'ACCORD ÉCRIT PRÉALABLE D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ D'AUTODESK.

Il se peut qu'Autodesk partage avec vous certaines informations confidentielles dans le cadre d'un événement, y compris lors de conférences préliminaires et d'ateliers. Veuillez conserver la confidentialité de toute information (i) marquée, désignée ou autrement identifiée comme étant « confidentielle » ou « exclusive » au moment de la divulgation, ou (ii) divulguée dans des circonstances dans lesquelles elle devrait être traitée comme confidentielle par le destinataire. Vous ne devez pas copier, divulguer ni utiliser des informations confidentielles, sauf dans le but de recevoir des informations générales dans le cadre de l'Événement. Dans certains cas ou au cours de certaines sessions d'Événement lors desquelles Autodesk partage des informations confidentielles, il se peut que vous deviez accepter un nouvel accord de confidentialité afin de confirmer à nouveau la protection des informations d'Autodesk. Ne sont pas considérées comme des informations confidentielles les informations qui : (a) sont ou deviennent connues du public sans faute de votre part ; (b) étaient légitimement en votre possession sans obligation de confidentialité d'aucune sorte ; (c) vous étaient légalement divulguées sans restriction concernant l'utilisation ou la divulgation ; ou (d) sont développées de manière indépendante par vous sans utilisation d'informations confidentielles ni référence à celles-ci.

4. Contributions ; Remarques ; Décharge

A. Contributions. Autodesk peut rendre accessible certaines fonctionnalités (notamment les forums, les emails, les services de vidéoconférence, le chat ou les salles de réunion) grâce auxquelles vous pouvez publier, envoyer ou mettre à disposition certaines informations et du contenu en rapport avec l'Événement (chacun, une « Contribution »). Vous conservez tous les droits de propriété que vous pourriez avoir sur l'une de vos Contributions. Toutefois, vous accordez à Autodesk une licence mondiale, libre de droits, entièrement libérée, non-exclusive, perpétuelle, irrévocable, transférable et pouvant être entièrement cessible (à travers plusieurs niveaux), sans contrepartie supplémentaire pour vous ou un tiers, pour reproduire, distribuer, exécuter et afficher (publiquement ou autrement), adapter, modifier ou autrement utiliser et exploiter vos Contributions, dans tout format ou support, et à toute fin (y compris à des fins promotionnelles, telles que l'affichage d'une Contribution sur un site Web Autodesk comme témoignage). Vous déclarez et garantissez par la présente que vous disposez de tous les droits nécessaires pour octroyer la licence ci-dessus. Autodesk peut utiliser les Contributions à quelque fin que ce soit sans compensation pour vous ou pour toute autre personne. Vous êtes et restez responsable de vos Contributions. Autodesk peut (sans y être tenu) surveiller, examiner, stocker, évaluer, modifier ou supprimer toute Contribution à tout moment avant ou après son apparition pendant ou en relation avec l'événement.

B. Remarques. Si vous faites des suggestions, commentaires ou autres remarques (ensemble, les « Remarques ») à Autodesk dans le cadre de tout événement, ces commentaires seront également considérés comme une Contribution, et Autodesk sera libre d'utiliser, divulguer, reproduire, distribuer et/ou exploiter de quelque manière que ce soit toutes les Remarques sans obligation ni restriction d'aucune sorte.

C. Décharge. Autodesk, ses partenaires, sponsors et exposants peuvent utiliser des photographes, vidéastes, intervieweurs ou toute autre technologie ou tout service pour documenter, transcrire et réaliser des enregistrements audio, vidéo, photo ou autres, y compris des commentaires écrits et oraux et des témoignages (chacun, un « Enregistrement »). Par la présente, vous octroyez à Autodesk un droit et une licence perpétuels, illimités, libres de droits et mondiaux afin d'utiliser, reproduire, créer des œuvres dérivées, distribuer, transmettre ou afficher, sur tous les supports, toute partie de l'Enregistrement (et toute Contribution qui y est capturée) dans le cadre des relations publiques internes et/ou externes d'Autodesk, du marketing, de la publicité, des ventes ou à d'autres fins commerciales. Sauf dans la mesure interdite par le droit applicable, vous ne pouvez faire valoir aucune réclamation découlant de ou liée à l'exercice des droits que vous avez accordés ci-dessus, y compris, sans limitation, toute réclamation pour violation des droits à la vie privée, à la publicité et/ou droits moraux. Vous affirmez être majeur et que vous avez lu la version précédente et que vous en comprenez pleinement le contenu.

5. Conduite

Vous devez respecter tous les autres termes, conditions, politiques ou directives applicables qu'Autodesk publie parfois en relation avec un Événement, y compris, les [Directives de participants d'Autodesk](#), les [Conditions relatives aux événements spéciaux](#), les [normes de la communauté Autodesk University](#) et le [Code de conduite professionnelle d'Autodesk](#). Sans toutefois porter préjudice au paragraphe précédent, vous devez toujours traiter les autres participants, ainsi que le personnel Autodesk avec courtoisie et respect, et vous devez maintenir un environnement convivial, sûr, favorable et sans harcèlement.

6. Collecte et utilisation des données personnelles

A. Données personnelles. La collecte, l'utilisation, la divulgation, le traitement et le stockage de vos données personnelles, y compris les transferts transfrontaliers, sont régis par la [Déclaration de confidentialité d'Autodesk](#).

B. Cookies ; Surveillance. Conformément à la [Déclaration de confidentialité d'Autodesk](#) et à la [Déclaration relative aux cookies d'Autodesk](#), Autodesk et/ou ses prestataires de services peuvent collecter des données personnelles via l'utilisation de cookies et d'autres technologies de suivi similaires : (a) pendant l'événement, si nécessaire pour savoir comment vous fournir au mieux nos services événementiels (par exemple, pour savoir à quelles sessions vous assistez et combien de temps vous y assistez); et/ou (b) en dehors de l'événement conformément à vos préférences ou autorisations en matière de cookies.

Autodesk et/ou ses fournisseurs de services peuvent utiliser des technologies tout au long d'un Événement pour collecter des informations de participation et de présence. Ces informations peuvent vous identifier et peuvent être utilisées par Autodesk : pour mieux comprendre vos centres d'intérêt, communiquer sur d'autres Événements, solliciter des remarques, répondre à vos besoins lors de l'Événement, déterminer la popularité d'une session et le trafic de l'Événement.

Vous pouvez choisir comment vos données de cookies sont utilisées en ligne via vos [paramètres de confidentialité Autodesk](#). Autodesk peut également utiliser et/ou partager des données de présence et d'engagement agrégées avec nos vendeurs, partenaires, exposants ou sponsors en lien avec la participation à l'Événement (par exemple, le nombre de visiteurs de leur stand). Si vous avez donné votre

consentement, Autodesk peut partager votre nom et vos coordonnées avec nos partenaires, sponsors, exposants ou d'autres tiers et vous reconnaissez que la déclaration de confidentialité du tiers applicable régira son utilisation de vos données personnelles.

C. Données personnelles sensibles. Aucune fonctionnalité de stockage de données en relation avec un Événement n'est destinée au stockage par vos soins des numéros de sécurité sociale, des numéros de carte de crédit ou de débit, des numéros de compte financier, des numéros de permis de conduire, d'informations médicales, des informations d'assurance maladie, des données sensibles sur les caractéristiques personnelles ou d'autres données personnelles qui peuvent présenter un risque de préjudice pour l'individu en cas de divulgation incorrecte (ensemble, « Données personnelles sensibles »). Abstenez-vous de télécharger ou de soumettre de quelque manière que ce soit des Données personnelles sensibles à Autodesk dans le cadre d'un Événement.

D. Utilisation et collecte de données de Services tiers. Les Services tiers sont responsables de leurs propres pratiques de confidentialité en matière de collecte et d'utilisation de vos données. Lisez les déclarations de confidentialité, les avis supplémentaires et/ou les paramètres de toutes les applications mobiles, sites Web et plates-formes que vous visitez ou avec lesquels vous interagissez, afin de comprendre leurs pratiques de confidentialité et vos options.

7. Déclarations prospectives et concurrence loyale

Lors d'un Événement, Autodesk peut faire des déclarations concernant les efforts de développement prévus ou futurs pour des produits et services existants ou nouveaux. Ces déclarations ne sont pas destinées à être une promesse ou une garantie de la disponibilité future de ces produits, services ou fonctionnalités, mais reflètent simplement les plans actuels d'Autodesk basés sur des facteurs qu'il connaît déjà. Ces efforts de développement prévus et futurs peuvent changer sans avis préalable. Les décisions d'achat ne doivent pas être prises en s'appuyant sur ces déclarations.

Les partenaires d'Autodesk sont fréquemment en concurrence sur le marché. Par conséquent, tous les participants à l'Événement doivent respecter toutes les obligations du droit de la non-concurrence ou portant sur la concurrence déloyale. La longue insistance d'Autodesk sur le respect total de toutes les exigences légales dans le domaine de la concurrence n'est pas fondée uniquement sur le désir de rester dans les limites de la loi, mais aussi sur la conviction que la préservation d'une économie compétitive libre et vigoureuse est essentielle pour le bien-être de l'entreprise Autodesk et celui de ses partenaires, des marchés qu'ils desservent et des pays dans lesquels ils opèrent. Il est contraire à la politique d'Autodesk de parrainer, encourager ou tolérer toute discussion ou communication entre l'un de ses partenaires concernant les prix passés, présents ou futurs, les politiques de prix, les offres, les remises, les promotions, les conditions générales de vente, le choix des clients, les territoires de vente, quotas, inventaire, attribution de marchés, produits ou services, boycotts et refus de transaction, ou toute information exclusive ou confidentielle. Les communications de ce type ne devraient pas avoir lieu, qu'elles soient écrites, orales, formelles, informelles, « officieuses », ni en personne ou en ligne. Toutes les discussions à un Événement devraient être strictement limitées aux sujets de présentation.

8. Transferts, annulations et modifications d'Événement

À la seule discrétion d'Autodesk, pour certains Événements, vous pouvez être autorisé à transférer votre inscription à une autre personne au sein de votre entreprise. Le cas échéant, les inscriptions aux sessions de groupe, les formations, les certifications et les réservations d'hôtel ne sont pas transférables. Concernant les annulations, aucun remboursement ni crédit ne sera émis si la demande soumise n'est pas valide et opportune. Tous les transferts et annulations sont soumis aux politiques et frais relatifs au transfert et à l'annulation indiqués pour l'Événement. Pour être plus précis, le fait de ne pas se rendre à un Événement ne constitue pas une annulation et ne donnera pas lieu à un remboursement ou à un crédit.

Un Événement peut être modifié à tout moment. Autodesk ne garantit pas la présence d'un tiers (y compris un exposant ou un conférencier), ni que toute session, pause, présentation ou autre activité programmée n'ait lieu. Autodesk peut, sans préavis, modifier le programme d'un Événement à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Autodesk n'est pas responsable en cas de modification d'un événement, y compris la modification entière de l'Événement global, son emplacement, son calendrier et son contenu, ou la modification ou l'annulation de toute session, présentation ou autre activité, et aucun remboursement ne sera accordé.

9. Paiements

Votre présence ou participation à tout Événement peut entraîner certains frais dans le cadre de l'Événement. Si vous devez vous acquitter de ces frais, vous pourrez être amené à fournir certaines informations, telles que votre numéro de carte de crédit et sa date d'expiration, votre adresse de facturation et vos informations d'expédition. Vous octroyez à Autodesk le droit de fournir ces informations à des tiers afin

de faciliter les transactions. Vous déclarez et garantisiez que vous avez le droit d'utiliser toute carte de crédit que vous soumettez. La vérification des informations peut être requise avant l'accusé de réception de toute transaction ou avant que la transaction ne soit faite. Vous devez payer tous les frais et charges encourus par vous ou en votre nom dans le cadre d'un Événement, aux prix en vigueur et qui vous sont communiqués lorsqu'ils sont encourus. Vous êtes responsable de toutes les taxes applicables à vos transactions.

Autodesk peut, sans préavis, annuler, résilier ou imposer des conditions à tout coupon, remise ou autre promotion fourni(e). Tout remboursement pour l'annulation par Autodesk d'un événement sera soumis aux politiques de remboursement de l'Événement d'Autodesk. Les paiements effectués pour un événement ne peuvent pas être appliqués à l'achat d'un autre Événement, produit ou service. Bien qu'Autodesk ait pour pratique de confirmer les transactions par email, la réception d'une confirmation par email ne constitue pas l'acceptation d'une commande ou la confirmation d'une offre de vente.

10. Employés du gouvernement et fonctionnaires

Si vous êtes un employé ou un fonctionnaire du gouvernement, vous devez : (a) vous identifier en tant que tel lors du processus d'inscription à un Événement et, si l'Événement est en personne, il pourra vous être demandé de présenter votre badge d'employé émis par le gouvernement lors de l'enregistrement à l'Événement; (b) vous conformer à toutes les règles et réglementations applicables imposées par l'agence gouvernementale qui vous emploie, y compris les règles et réglementations relatives à l'acceptation et à la divulgation de cadeaux et de pourboires; et (c) divulguer à l'avance votre participation à l'Événement à l'agence gouvernementale qui vous emploie, et, si vous recevez une offre de participation gratuite ou à prix réduit à un Événement, obtenir la permission auprès de cette agence pour que vous puissiez accepter une telle participation gratuite ou à prix réduit. Vous devez également confirmer votre conformité à ce qui précède sur demande d'Autodesk.

11. Conditions applicables aux événements COVID

A. Protocoles COVID (présence en personne) : Dans la mesure où Autodesk met en place des exigences de sécurité liées au COVID-19 pour une présence à un Événement en personne, y compris les obligations de tests ou de vaccination, je comprends que si je ne satisfais pas ces exigences, ou toute exigence COVID-19 imposée par la loi locale applicable (y compris les obligations d'isolation ou de quarantaine), cela pourra entraîner mon incapacité à assister, ou mon retrait, de l'Événement. Sous réserve de la loi locale applicable et/ou de toute condition contractuelle applicable, je comprends que tout manquement au respect des exigences de sécurité liées au COVID-19, ou toute falsification ou fausse déclaration en lien avec mon statut de COVID-19 et/ou éligibilité à participer à l'Événement peut entraîner la fin de ma relation avec Autodesk. Je comprends que toute preuve de vaccination et/ou résultat de test COVID-19 collecté (le cas échéant) sera conservé(e) en toute confidentialité, conformément aux lois en matière de confidentialité des données applicables et aux politiques de confidentialité des données d'Autodesk et l'accès ne sera accordé qu'à un nombre limité de personnes sur la base du «besoin d'en connaître», ou à nos prestataires de services qui réalisent des services ou fonctions pour notre compte, à des fins commerciales ou légitimes, ou sur demande valide d'autorités gouvernementales.

B. Devoir d'autosurveillance : Outre les exigences liées au COVID-19 imposées par Autodesk pour la participation en personne à un Événement, j'accepte de ne pas participer à un Événement en personne si la loi locale en matière de consignes de sécurité du COVID-19 applicable où l'Événement se produit (y compris les exigences imposées par le lieu d'accueil), et dans le pays ou territoire où je réside, interdit ou déconseille ma participation à l'Événement. Par exemple, si j'ai récemment été en contact avec quelqu'un ayant potentiellement le COVID-19, ou si j'ai récemment eu des symptômes de COVID-19, en complément de toute exigence supplémentaire imposée par Autodesk, ma participation à l'Événement sera déterminée par les règles et recommandations définies dans les consignes de sécurité liées au COVID-19 applicables définies par les autorités gouvernementales locales concernées, notamment la durée d'isolation et/ou de quarantaine.

C. Acceptation des risques : Dans la mesure où j'assiste à un Événement en personne, j'ai conscience qu'il existe un certain nombre de risques dus à la pandémie actuelle de COVID-19, notamment la possibilité d'être exposé(e) au COVID-19 ou contaminé(e) par celui-ci et qui entraînerait des symptômes médicaux modérés ou graves nécessitant un traitement médical à l'hôpital, ou même la mort. Je comprends en outre qu'Autodesk a mis en place toutes les mesures de sécurité applicables imposées par la loi afin de réduire de possible propagation de COVID-19 lors de l'Événement. Je comprends toutefois qu'en lien avec toute présence en personne à l'Événement, aucune action d'Autodesk ne peut garantir que les autres participants ou moi-même n'attraperons pas ou ne serons pas exposés au COVID-19 lors de l'Événement. Si je ne suis pas un(e) employé(e) d'Autodesk, sauf si interdit par la loi locale, pour le compte de moi-même et de mes héritiers, successeurs et ayants droit, en participant à l'Événement, j'assume en toute conscience et librement tous les risques, connus ou non, liés au COVID-19, notamment toute maladie, blessure, dommage ou décès découlant de celui-ci.

12. Acceptation générale des risques

Votre présence ou participation à tout Événement ou à toute activité liée est entièrement volontaire. Autodesk ne garantit pas votre admission à tout ou partie d'un Événement, y compris une session, une pause, une présentation ou toute autre activité. Toutes les activités d'un Événement sont attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi, sauf indication contraire d'Autodesk. Dans la mesure du maximum permis par le droit applicable, vous acceptez et assumez tout risque de toute blessure corporelle ou de tout dommage à vos biens personnels auxquels vous pourriez être confronté en participant à un Événement, et vous renoncez par la présente à toute réclamation liée à ces risques que vous pourriez avoir contre Autodesk, ses sponsors, fournisseurs ou le lieu de l'Événement.

Autodesk peut, sans préavis, limiter le nombre de participants à l'Événement, annuler ou résilier toute inscription à un Événement, interdire à toute personne d'assister à tout ou partie de tout Événement, ou refuser à quiconque l'accès aux Matériaux de l'événement.

13. EXONERATION DE RESPONSABILITÉ

L'ÉVÉNEMENT VOUS EST RENDU DISPONIBLE « TEL QUEL » SANS AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE, IMPLICITE OU LÉGALE. AUTODESK DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE CONVENTION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE, ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. VOUS DEVEZ ÉVALUER ET VOUS ASSUMEZ TOUT RISQUE ASSOCIÉ À VOTRE PRÉSENCE ET PARTICIPATION À TOUT ÉVÉNEMENT, Y COMPRIS LES DÉCISIONS QUE VOUS POURRIEZ PRENDRE BASÉES SUR ENTRE AUTRES L'EXACTITUDE, L'INTÉGRALITÉ OU L'UTILISATION DE TOUT CONTENU RENDU DISPONIBLE.

AUTODESK ET SES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS, COMMANDITAIRES, FOURNISSEURS DE LIEUX ET AUTRES VENDEURS, ET SES ET LEURS AFFILIÉS RESPECTIFS, DIRECTEURS, DIRIGEANTS, EMPLOYÉS, AGENTS, ENTREPRENEURS ET REPRÉSENTANTS (LES « PARTIES AUTODESK »), NE SERONT PAS TENUES POUR RESPONSABLES DE TOUT PRÉJUDICE, PERTE OU DOMMAGE À DES PERSONNES OU À DES BIENS, OU PERTE OU DOMMAGE DE TOUTE AUTRE SORTE QUI POURRAIT SURVENIR ET VOUS CONCERNANT OU CONCERNANT VOS INVITÉS OU CEUX D'AUTODESK, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT. VOUS ASSUMEZ L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE TOUS CES RISQUES.

Bien qu'Autodesk essaie de maintenir l'intégrité et la sécurité d'un Événement et des serveurs à partir desquels un Événement numérique est géré, Autodesk ne garantit pas qu'un Événement soit ou reste sécurisé, complet ou correct, ni que l'accès à un Événement soit ininterrompu. La qualité (par exemple, la résolution et la lecture) du contenu en streaming en relation avec un Événement peut être affectée par divers facteurs tels que votre emplacement et la vitesse de votre connexion Internet. Autodesk ne stipule aucune déclaration ou garantie concernant l'accès au contenu disponible dans le cadre d'un Événement, y compris la qualité de tout contenu en streaming.

14. Force majeure

Autodesk n'est pas tenu responsable pour les défauts ou retards résultant d'incendies, d'inondations, de tremblements de terre, de catastrophes naturelles, d'épidémies, de pandémies ou de menaces raisonnables de ceux-ci, ou de toute circonstance indépendante de sa volonté. Sans porter préjudice à ce qui précède, et sans qu'aucun remboursement ni aucune remise ne soit accordé(e), Autodesk peut annuler ou reprogrammer un Événement ou peut résilier les présentes Conditions relatives à l'événement en cas d'événement de force majeure, y compris si Autodesk détermine raisonnablement qu'une telle occurrence peut affecter de manière préjudiciable la valeur ou l'utilité de l'Événement.

15. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE CUMULÉE ET GLOBALE DES PARTIES AUTODESK POUR TOUTES LES RÉCLAMATIONS SURVENANT EN VERTU DE CES CONDITIONS D'ÉVÉNEMENT OU LIÉES À UN ÉVÉNEMENT, Y COMPRIS TOUTE RÉCLAMATION LIÉE AU COVID-19 EN VERTU DE LA SECTION 11, EST LIMITÉE À VOS DOMMAGES DIRECTS, MAIS NE DÉPASSERA PAS LE PLUS GRAND MONTANT ENTRE LES (A) FRAIS D'INSCRIPTION PAYÉS PAR VOUS ET REÇUS PAR AUTODESK. ÉVÉNEMENT APPLICABLE OU (B) 2 000 DOLLARS AMÉRICAINS. AUCUNE PARTIE AUTODESK NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, ACCESSOIRE, PUNITIF, EXEMPLAIRE OU INDIRECT DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, Y COMPRIS ENTRE AUTRES LA PERTE DE PROFITS, EN CE QUI CONCERNE CES CONDITIONS APPLICABLES AUX ÉVÉNEMENTS OU LIÉE À TOUT ÉVÉNEMENT, MÊME SI LES PARTIES AUTODESK ONT ÉTÉ AVISÉES DE CETTE POSSIBILITÉ, OU MÊME SI LE DOMMAGE ÉTAIT RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE, ET CE MALGRÉ L'ÉCHEC DE L'OBJECTIF ESSENTIEL DE TOUT RECOURS LIMITÉ DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.

16. Indemnisation

Dans toute la mesure autorisée par le droit applicable, vous devez défendre, indemniser et dégager de toute responsabilité chaque Partie Autodesk contre toute réclamation, y compris toute réclamation liée au COVID-19 en vertu de la Section 11, responsabilité, dommage, jugement, récompense, perte, coût, dépense et honoraire (y compris les honoraires d'avocat) résultant de ou concernant: (a) votre présence ou votre participation à tout Événement (y compris toute Contribution); et (b) toute violation ou violation présumée de ces Conditions applicables aux événements.

17. Résiliation

Autodesk peut résilier les Conditions applicables aux événements pour des raisons de commodité après vous en avoir informé pour quelque raison que ce soit, y compris si Autodesk pense que vous avez enfreint ou agi de manière incompatible avec les Conditions applicables aux événements. Lors d'une telle résiliation, vos droits en vertu des Conditions applicables aux événements prendront fin. Autodesk peut également désactiver ou supprimer tout mot de passe associé, nom(s) d'utilisateur et toutes les informations et fichiers associés.

Les sections suivantes survivront à l'expiration ou à la résiliation des présentes Conditions applicables aux événements : 2, 3, 4, 6, 7, 9, 11 – 17, 19 – 21.

18. Événements physiques

A. Badges. Pour les événements physiques, vous pourrez éventuellement récupérer un badge dans la zone d'enregistrement désignée du lieu de l'Événement pendant les dates prévues de l'Événement. Vous devez présenter une pièce d'identité officielle avec photo pour récupérer votre badge d'Événement. Vous ne pouvez pas accéder au lieu de l'Événement sans un badge.

Les badges d'Événement peuvent contenir une puce RFID ou toute autre technologie de suivi de présence qui permet d'enregistrer votre présence et participation à un Événement. En présentant votre badge pour vérification lors d'un Événement Autodesk, vous acceptez qu'Autodesk ou un tiers autorisé collecte et traite ces informations. La collecte et l'utilisation de ces informations sont régies par la [Déclaration de confidentialité Autodesk](#). Les informations collectées peuvent vous identifier et être utilisées à des fins telles que : évaluer l'impact de l'Événement ou des sessions d'un Événement, mieux comprendre vos centres d'intérêt, partager d'autres Événements Autodesk, recueillir des remarques ou soutenir votre présence lors de l'Événement. Autodesk peut également fournir des données agrégées qui ne vous identifieront pas auprès de ses partenaires, exposants et sponsors en vue de montrer l'impact de l'Événement en lien avec leur présence à l'Événement.

Lors d'un Événement, vous pouvez choisir d'autoriser des tiers non affiliés à Autodesk à scanner votre badge, tel qu'un sponsor de l'Événement ou un exposant. Ainsi, vous consentez à ce que ledit tiers accède aux informations relatives à votre présence et à votre participation et/ou à certaines informations d'inscription. Les tiers sont responsables de leurs propres pratiques de confidentialité en matière de collecte et d'utilisation de vos données. Veuillez contacter les tiers pour en savoir plus sur leurs pratiques de confidentialité relatives aux informations recueillies. Si vous ne souhaitez pas autoriser l'utilisation et la divulgation des informations relatives à votre badge à des tiers, n'autorisez aucun tiers à scanner votre badge lors d'un Événement.

B. Sécurité. Autodesk peut, sans préavis, prendre toutes les mesures de sécurité qu'il juge appropriées pour la sécurité des participants à un Événement. Vous devez vous conformer à toute mesure de sécurité, y compris les suivantes :

- i. À tout moment pendant un Événement, vous devez porter votre badge d'Événement de manière à ce qu'il soit visible par les autres participants de l'Événement. Vous ne devez pas partager ou échanger votre badge d'Événement avec une autre personne. Le non-respect de cette exigence peut entraîner la confiscation de votre badge d'Événement et la résiliation de votre présence ou participation à l'événement.
- ii. À la seule discrétion d'Autodesk, et en tant que condition de participation, vous pouvez être tenu de porter un masque facial, des gants ou d'autres équipements de protection. Vous pouvez être soumis à des tests de contrôle de la température et à d'autres tests qui peuvent être considérés comme bénéfiques pour la protection de la santé publique.
- iii. Les sacs peuvent être inspectés au hasard au cours de l'Événement, y compris à l'arrivée.
- iv. Vous ne devez à aucun moment laisser de sacs ou autres biens sans surveillance. Tout bien laissé sans surveillance peut être enlevé.
- v. Sauf accord écrit préalable d'Autodesk, vous ne devez pas assister à un Événement ou à une partie de celui-ci, ni être présent d'une autre manière sur un lieu de l'événement, si vous avez moins de 18 ans.
- vi. Les articles interdits lors d'un Événement comprennent : les armes (à feu ou autre), les explosifs, les drones et toute autre matière ou article dangereux). Vous ne devez pas apporter ou avoir en votre possession de tels objets à aucun moment pendant votre participation à un Événement.

19. Compétence juridique

Les Événements sont contrôlés et gérés par Autodesk depuis les États-Unis et ne visent pas à soumettre Autodesk aux lois ou à la juridiction de tout Etat, pays ou territoire autre que celui des États-Unis. De même, lors d'Événements organisés par des sociétés affiliées d'Autodesk Inc. en dehors des États-Unis, lesdites affiliées ne doivent pas être soumises aux lois ou à la juridiction de tout Etat, pays ou territoire autre que celui dans lequel l'Événement est organisé ou celui où l'affiliée d'Autodesk Inc. opère. La participation à un Événement est de votre propre initiative et à vos propres risques et vous devez vous conformer à toutes les lois, règles et réglementations applicables. Vous êtes également soumis aux contrôles d'exportation des États-Unis et êtes responsable de toute violation de ces contrôles, y compris de tout embargo américain ou d'autres règles et réglementations restreignant les exportations. Autodesk peut limiter l'accès à un Événement, en tout ou en partie, à toute personne, zone géographique ou juridiction de son choix, à tout moment. Tous les produits, services ou Événements décrits peuvent ne pas être disponibles dans tous les États ou territoires.

20. Plaintes pour violation du droit d'auteur

Si vous pensez de bonne foi que les Matériaux de l'événement produits pendant l'Événement enfreignent vos droits d'auteur, veuillez visiter <https://www.autodesk.com/company/legal-notices-trademarks/intellectual-property/copyright> concernant la procédure applicable à ce type de plaintes.

21. Divers

Chaque partie est et restera un travailleur indépendant en ce qui concerne toutes les performances rendues en vertu des présentes Conditions de l'événement. Vous ne serez pas considéré comme un employé ou un agent d'Autodesk pour quelque raison que ce soit, n'aurez aucune autorité pour engager ou prendre des engagements au nom d'Autodesk, et vous ne vous présenterez pas comme ayant une telle autorité. Ces Conditions applicables aux événements remplacent toutes les discussions et documents et discussions précédents en ce qui concerne son objet, et constituent l'intégralité de la compréhension et de l'accord des parties en ce qui concerne son objet. Aucun échec ou retard dans l'application d'un droit en vertu des présentes Conditions applicables aux événements ne sera considéré comme une renonciation. Si l'une des dispositions des présentes Conditions applicables aux événements est jugée inapplicable par un tribunal, les autres dispositions restantes resteront pleinement en vigueur et de plein effet. Vous ne pouvez pas céder, transférer ou sous-licencier tout ou partie de vos droits ou obligations en vertu des présentes Conditions applicables aux événements sans le consentement écrit préalable exprès d'Autodesk. Autodesk peut céder, transférer ou sous-licencier tout ou partie de ses droits ou obligations en vertu des présentes Conditions applicables aux événements sans restriction. Les présentes Conditions applicables aux événements lieront et s'appliqueront au bénéfice des parties, de leurs successeurs et ayants droit autorisés. Ces conditions d'événement sont régies par les lois de l'État de Californie, sans tenir compte des dispositions concernant le conflit de lois. Chaque partie se soumet par la présente à la compétence personnelle exclusive et au tribunal compétent de la Cour supérieure de l'État de Californie, du comté de Marin ou du comté de Santa Clara, et du tribunal de district des États-Unis pour le district nord de la Californie à San Francisco, en ce qui concerne toutes les réclamations découlant de, ou liées à, ces Conditions d'événement ou à un Événement.